##

##  **Avis d’appel d’offres (AAO)**

Avis d’appel d’offres (AAO) N°35/CPMP/SR/DA/MDR/2013

1. Le Ministère du Développement Rural envisage de financer sur budget Etat l’acquisition de pesticides et matériels de lutte contre les ennemis des cultures en six (6) lots distincts.
2. Le Ministère du Développement Rural sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondants aux qualifications requises pour exécuter une telle fourniture
* Lot 1 : Fourniture de 21 000 litres de pesticide ULV contre les oiseaux granivores
* Lot 2 : Fourniture de 220 tonnes de pesticide poudre contre les sautereaux
* Lot 3 : Fourniture de 102 tonnes de pesticides micro-granulés contre la sésamie
* Lot 4 : Fourniture de 3000 mètres de filet de capture des oiseaux granivores
* Lot 5 : Fourniture de 400 détonateurs sonores (anti-aviaire) avec bonbonnes à gaz (12 kg)
* Lot 6: Fourniture de quatre (4) pulvérisateurs pour produits ULV à monter sur véhicules
1. La passation du marché se fera par voie d’Appel d’offre national ouvert.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier de consultation auprès de la CPMP/SR ou du Service marchés du Ministère du Développement Rural Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, **ou consulter sur le site web :www.cpmpsr.com ; www.mdr.gov.mr**
3. Le dossier d’Appel d’Offre, en version authentique cachetée par la CPMP/SR, pourra être obtenu auprès du service des Marchés du MDR contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de 20.000 UM (vingt mille) au Trésor Public exclusivement, seule la copie cotée et paraphée fait foi.
4. Les soumissions, d’une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
5. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : **« A Monsieur le Président de la Commission de la Passation des Marchés Publics du Secteur Rural (CPMP/SR), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2ème étage »** et dans le coin gauche : **« Offre pour l’acquisition de pesticides et matériels de lutte contre les ennemis des cultures en six (6) lots distincts »** Pli à n’ouvrir qu’en séance de dépouillement
6. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **16/01/2014 à 10 heures** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies
7. Les soumissions doivent être accompagnées d’une garantie de soumission d’une validité de 120 jours, pour compter de la date d’ouverture des plis et d’un montant de :

Pour le Lot 1 : 2.800.000 UM

Pour le Lot 2 : 4.000.000 UM

 Pour le Lot 3 : 1.400.000 UM

 Pour le Lot 4 : 200.000 UM

 Pour le Lot 5 : 380.000 UM

 Pour le Lot 6 : 400.000 UM

1. Le délai de livraison, pour chaque lot est de trois (3) mois
2. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **16/01/2014 à 10 heures**, pour la commission de passation des marchés Publics du Secteur Rural en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

 **Le Secrétaire Général du MDR**

**Mohamed ould AHMED AIDA**

## **Avis d’appel d’offres (AAO) N°36/CPMP/SR/DA/MDR/2013**

1. Le Ministère du Développement Rural envisage de financer sur budget Etat l’acquisition semences traditionnelles, semences maraichères, Matériel de Protection (grillage, piquets cornières et fil tension) et matériels horticoles (4) lots distincts.

1. Le Ministère du Développement Rural sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondants aux qualifications requises pour exécuter une telle fourniture
* Lot 1 : Fourniture de 400 Tonne de semence traditionnelle
* Lot 2 : Fourniture de 1000 Kg de semence maraichère
* Lot 3 : Fourniture de 200 000 ml de grillage, 40000 Piquet cornière et 400 000 ml de fil tension
* Lot 4 : Fourniture de 16000 Unité de matériel horticoles
1. La passation du marché se fera par voie d’Appel d’offre national ouvert.
2. La passation du marché se fera par voie d’Appel d’offre national ouvert.
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier de consultation auprès de la CPMP/SR ou du Service marchés du Ministère du Développement Rural Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, **ou consulter sur le site web : www.cpmpsr.com ; www.mdr.gov.mr**
4. Le dossier d’Appel d’Offre, en version authentique cachetée par la CPMP/SR, pourra être obtenu auprès du service des Marchés du MDR contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de 20.000 UM (vingt mille) au Trésor Public exclusivement, seule la copie cotée et paraphée fait foi.
5. Les soumissions, d’une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
6. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : **« A Monsieur le Président de la Commission de la Passation des Marchés Publics du Secteur Rural (CPMP/SR), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2ème étage »** et dans le coin gauche : **« Offre pour l’acquisition de pesticides et matériels de lutte contre les ennemis des cultures en six (6) lots distincts »** Pli à n’ouvrir qu’en séance de dépouillement
7. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **20/01/2014 à 10 heures** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies
8. Les soumissions doivent être accompagnées d’une garantie de soumission d’une validité de 120 jours, pour compter de la date d’ouverture des plis et d’un montant de :

Pour le Lot 1 : 2.000.000 UM

Pour le Lot 2 : 400.000 UM

 Pour le Lot 3 : 3.200.000 UM

 Pour le Lot 4 : 500.000 UM

Le délai de livraison, pour chaque lot est de trois (3) mois

1. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **20/01/2014** à 10 heures, pour la commission de passation des marchés Publics du Secteur Rural en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

 **Le Secrétaire Général du MDR**

**Mohamed ould AHMED AIDA**